

LE *NUMERUS CLAUSUS* DES DROITS RÉELS : LA FIN D'UN MYTHE

BLANDINE MALLET-BRICOUT*

I.	LES ORIGINES DU MYTHE	10
	A. LES PILIERS DU MYTHE	10
	B. LA POSTÉRITÉ DU MYTHE	15
II.	L'EFFRITEMENT DU MYTHE	17
	A. LA CONSTANCE DE LA JURISPRUDENCE	17
	B. L'ÉMERGENCE DE BESOINS ÉCONOMIQUES NOUVEAUX	19
	C. L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DOCTRINALE	21
III.	LA FIN DU MYTHE.....	23
	A. LA MÉTHODE.....	23
	B. LES QUESTIONS	32

* Professeure à l'Université de Lyon (Jean Moulin-Lyon 3).